

ARRETE TEMPORAIRE

portant réglementation de la circulation sur :
la route départementale 42
la commune de LE GAVRE

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3221-4 ;

VU le code de la route, notamment ses articles L110-1 et suivants, R411-1 et suivants, R413-1 et suivants ;

VU le code de la voirie routière et notamment les articles L113-1 et R113-1 ;

VU l'instruction interministérielle en vigueur sur la signalisation routière et notamment la 8ème partie, signalisation temporaire ;

VU le règlement de voirie en vigueur du Département de Loire-Atlantique ;

CONSIDERANT qu'il convient de réglementer temporairement la circulation sur la route départementale 42 afin de réaliser des travaux sur le réseau électrique.

ARRÊTE

ARTICLE 1

La circulation routière sera réglementée sur la route départementale 42 classée RDL2 entre les PR 18 + 155 et 18 + 431*, sur le territoire de la commune de LE GAVRE.

du lundi 13 avril 2026 au vendredi 24 avril 2026

La restriction s'appliquera sur la section courante dans les deux sens de circulation.

Les prescriptions suivantes seront mises en œuvre :

- circulation alternée par feux tricolores
- vitesse limitée à 50 km/h
- interdictions de stationner, dépasser, s'arrêter au droit du chantier

La restriction sera mise en œuvre de jour de 08h00 à 17h00.

En cas d'aléas techniques ou météorologiques, l'application de ces mesures de restriction pourra être prolongée jusqu'au vendredi 01 mai 2026.

* Coordonnées GPS : RD42 de 47.534563,-1.756318 à 47.537036,-1.756685

ARTICLE 2

La fourniture, la pose, la dépose et la maintenance de la signalisation correspondante seront assurées par LUCITEA ATLANTIQUE, 2 rue du clos bessere 44480 DONGES, selon les règles de pose et de maintenance définies par le service aménagement de la Délégation Châteaubriant et conformément aux fiches CF24 - Alternat par signaux tricolores, CF22 - Alternat avec sens prioritaire.

ARTICLE 3

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera affiché en mairie de la commune de LE GAVRE et placardé aux extrémités du chantier ou des sections réglementées.

ARTICLE 5

Le Directeur général des services du Département de Loire-Atlantique,
Le Maire de la commune de LE GAVRE,
Le Commandant du groupement de gendarmerie de COB Blain,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NOZAY

Le 25 mars 2026

Pour le Président du Conseil Départemental,

L'adjoint au chef de service aménagement

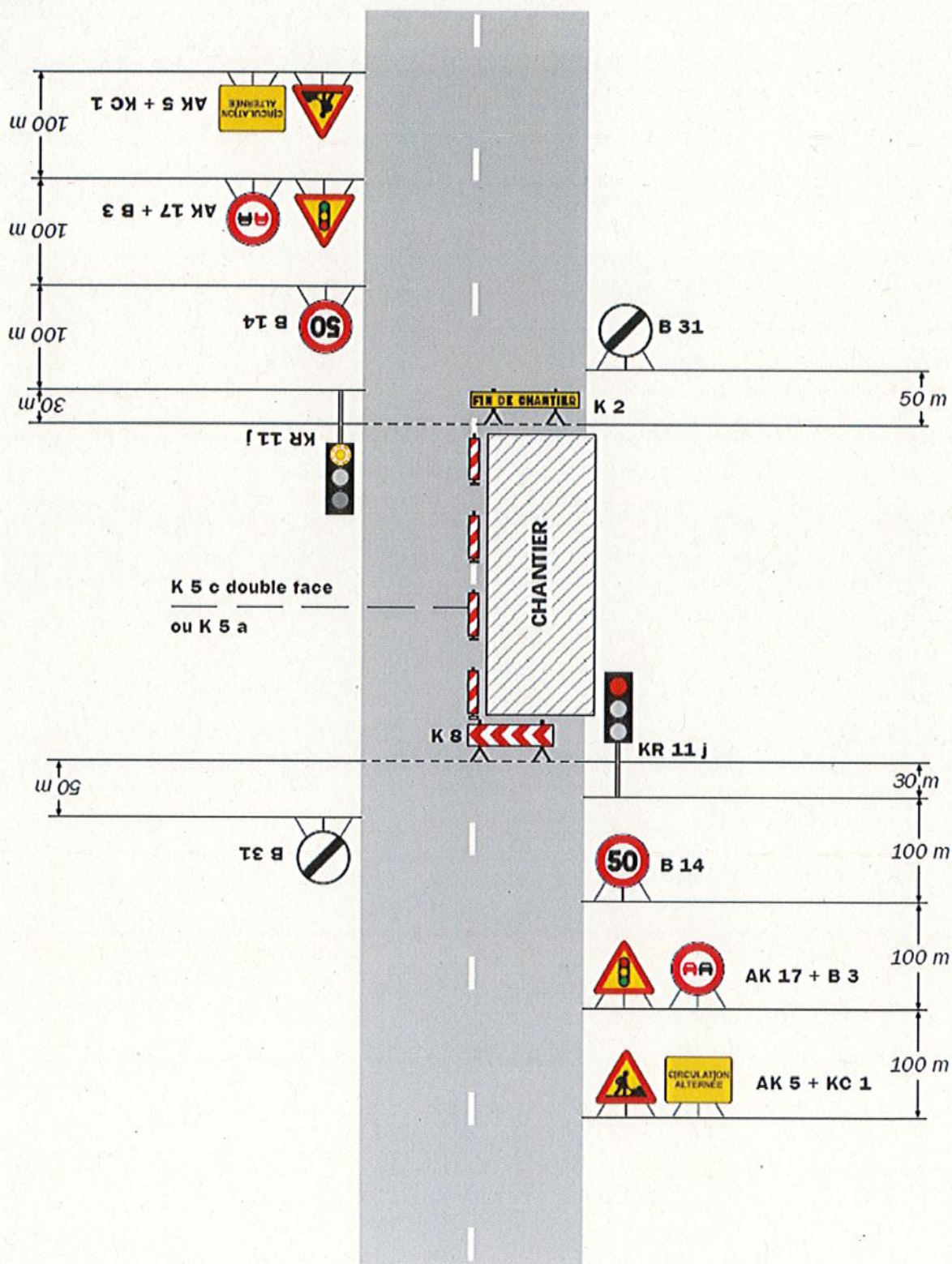


Philippe BELIZAIRE

Annexe à l'arrêté de circulation T-C-2026-03-216
Plan de situation

Situation des travaux

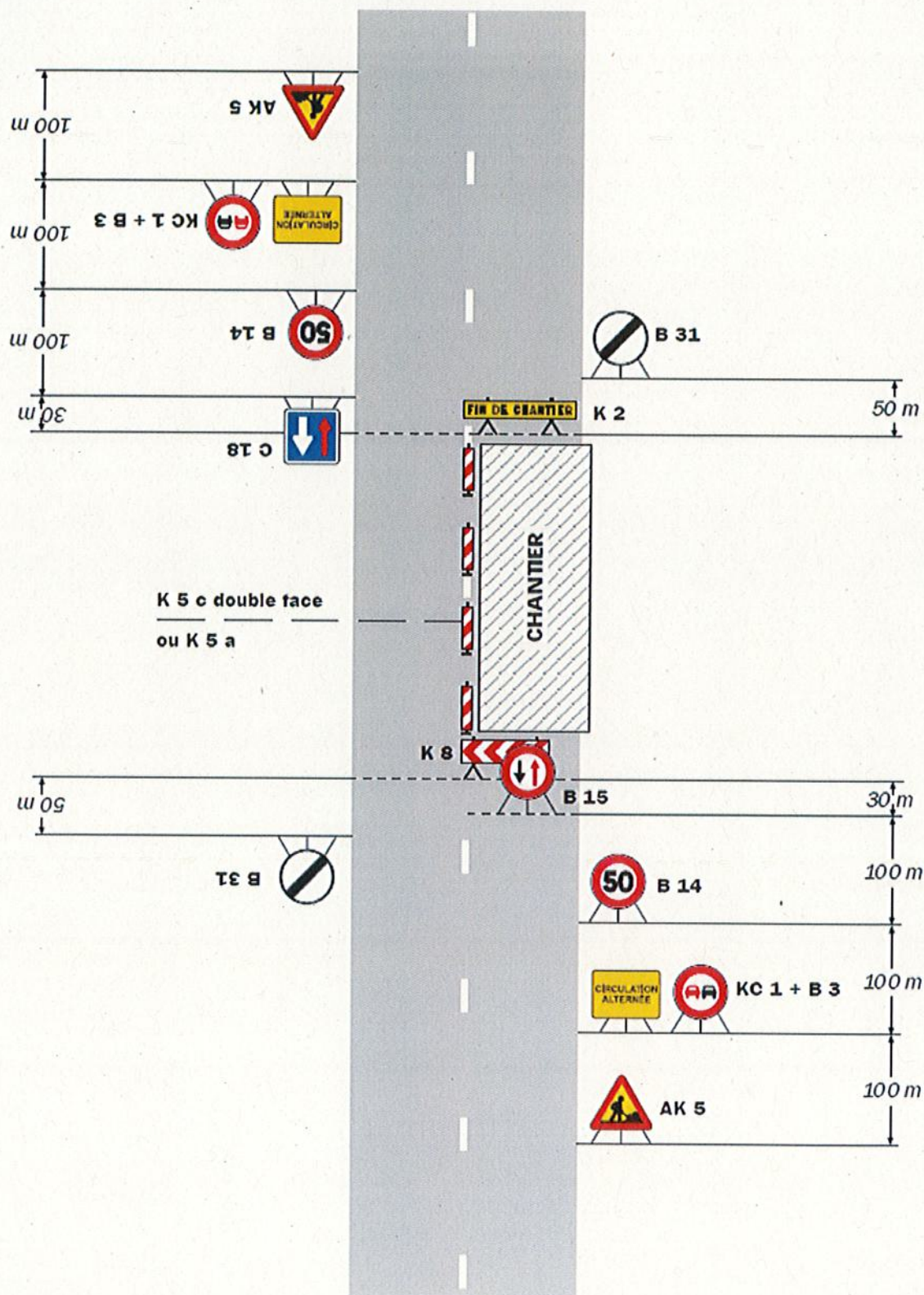




Remarque(s) :

- Schéma à appliquer notamment lorsque l'alternat doit être maintenu de nuit, en absence de visibilité réciproque.
- Pour le réglage des signaux tricolores : Cf. Signalisation temporaire - Les alternats.

- Un panneau B 14 de limitation de vitesse à 70 km/h peut éventuellement être intercalé entre les panneaux AK 5 et AK 17.



Remarque(s) :

- Dispositif à n'utiliser qu'en cas de bonne visibilité réciproque et faible trafic.
- Cf. Signalisation temporaire - Les alternats.



 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère chargé des transports	Demande d'arrêt de police de la circulation Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1 Gestionnaires des réseaux routiers	 N° 14024*01
---	---	--

Le demandeur Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☒

Nom : Lecharpentier Prénom : Margot
Dénomination : Lucitea Atlantique Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : 2 RUE CLOS BESSERE
Code postal 44480 Localité : Donges Pays : FRANCE
Téléphone 0772000607 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : recepisse@dictservices.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Lucitea Atlantique Prénom : Lecharpentier Margot
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : 2 RUE CLOS BESSERE
Code postal 44480 Localité : Donges Pays : FRANCE
Téléphone 0772000607 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : recepisse@dictservices.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° 42 Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☒
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : la Coulee,
Code postal 44130 Localité : Le Gâvre

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☐ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : changement d' un câble en défaut
Date prévue de début des travaux : 13/04/2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 45

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 45 Date de début de réglementation 13/04/2026
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☒ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☒ Manuellement ☒
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Stationner

véhicules légers ☒
poids lourds ☒

Dépasser

véhicules légers ☒
poids lourds ☒

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☒ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : donges

Le :23/03/2026

Nom : Lecharpentier Prénom : Margot Qualité :



Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">-1.75674 47.536973 -1.756611 47.536996 -1.756285 47.534672 -1.756413 47.534666 -1.75674 47.536973</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>



www.sydel.fr

Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique
Bâtiment F - Rue Roland Garros - Parc d'activités du Bois Cesson
CS 80125 - 44701 Orvault cedex 1
T. 02 51 80 45 70 - contacts@sydel.fr

COMMUNE : LE GAVRE

NATURE DES TRAVAUX : RENFORCEMENT / SECURISATION
LA COULEE

INTERLOCUTEURS:	Nom	Téléphone	Courriel
MAITRE D'OUVRAGE	SYDELA (Mme Karelle CARRE)	06.23.07.78.81	karelle.carre@sydel.fr
MAITRE D'OEUVRE	SYDELA (Mme Karelle CARRE)	06.23.07.78.81	karelle.carre@sydel.fr
ENTREPRISE	LUCITEA	02.40.45.42.42	accueil@lucitea-atlantique.com

DESIGNATION	Indices	Demandées		Etablies		Vérifiées	
		Par	Le	Par	Le	Par	Le
Plan récolement	DOE	KC	18.03.24	MF	18.03.24	GG	18.03.24
Plan exécution	EXE	KC	31.08.23	MF	01.09.23	GG	01.09.23
Déclaration préalable	PRO	KC	15.12.22	RT	14.04.23	GG	14.04.23
Plan projet	APD	KC	26.08.22	RT	28.11.22	GG	28.11.22

GEOREFERENCEMENT	
COORDONNES LAMBERT 93 zone 6 CC47	X1 = Y1 =

DESIGNATION DU POSTE	NUMERO DU POSTE	NUMERO SYDELA
LA NOE	44062P0024	
LA COULEE	44062P0028	062.22.004RF10



NUMERO ENEDIS

DA27/094484

NUMERO
ICE/ORANGE

Echelle : 1/200 et 1/1000
Nb de planches A3 : 11+1
Aérien : 1
Souterrain : 11

NUMERO PLAN

Q.0562859.1.01

PLAN DE SITUATION

